Collectif Ecocitoyen

Association Loi 1901 affiliée à

France Nature Environnement Languedoc Roussillon



A Villeneuve lès Avignon, le 28 août 2018

Monsieur le Président,

Tribunal Administratif de NIMES

Tribunal Administratif de Nîmes Reçu le

Avenue Feuchères

30000 - NIMES

2 8 AOUT 2018

Dépôt au Greffe du Tribunal

Affaire: COLLECTIF ECO-CITOYEN / Arrêté DDTM-SEF-2018-179 Préfecture du Gard

SAISINE

Monsieur le Président,

Dans l'affaire citée en référence, nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli conformément à l'article R. 411-3 du code de justice administrative l'exemplaire papier de notre recours pour excès de pouvoir contre l'arrêté DDTM-SEF-2018-179 du 28 juin 2018 pris, pour le Préfet du Gard et par délégation, par Monsieur Francis LALANNE, secrétaire général.

Vous trouverez annexées à notre recours la décision querellée ainsi que les pièces numérotées de Pièce 01 à 13.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

P.J.: recours + pièces

Jean BELMONTE, le Président

3. Believes

siège social : 24 chemin du Grand Montagné 30400 Villeneuve lez Avignon tél. : 06 60 25 78 01 fax : 09 56 20 13 85 mail :contact@collectifecocitoyen.com